

LE BULLETIN

de la Fédération Professionnelle
INDÉPENDANTE de la Police

>> ZONE SUD-OUEST



Le syndicat 100% police





ÉDITORIAL

L'ensemble des représentants de la FPIP Eurocop profite de cette première édition pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2014.

La FPIP créée en 1973 doit ses origines au refus de policiers courageux, d'accepter l'inacceptable : l'injustice ! Elle a toujours été de tous les combats dès lors où la fonction ou le métier sont menacés. Vous avez pu constater que la FPIP est la seule Fédération à avancer tout en évitant les batailles syndicales par voie de tract.

À chaque mouvement, que ce soit en 2012 pour notre collègue du 93 dans la tourmente ou en octobre 2013 pour la diminution de l'ISSP pour les élèves gardiens et gendarmes, nous avons appelé toutes les organisations à s'unir avec ou sans banderole syndicale, conclusion: absence de réponse des autres organisations qui se préoccupent plus de leurs détachements et de leurs avancements personnels que du mal être des collègues. Voilà la vérité !

Nos actions sur la zone

1. Dépôt d'une motion FPIP auprès de tous les préfets de France et médias : changement de nos conditions de légitime défense vers une doctrine d'emploi unique des armes à feu pour la police et la gendarmerie, (Tir après sommations), une protection fonctionnelle renforcée, changement de l'image du policier auprès des médias, conditions de travail, escalade de la violence...

2. Intervention perte des UV, Paf, dossiers avancements tous grades CEA, art. 36, médailles, disci-

plines, locaux, rappels, passage dans tous les services, faire remonter les informations et intervenir auprès de toutes les autorités ou médias : la FPIP s'exprime sans langue de bois, n'en déplaise à certains.

Le fameux protocole 2008 et cette fameuse catégorie B : comment peut on encore vous faire croire que nous avons avancé ?

Collègues, je reprendrais simplement une phrase de la Cour des comptes pour éviter toute critique personnelle : « une grille de salaire qui va devenir intéressante et produire des effets positifs financièrement pour l'administration à partir de 2015 » (au lendemain des élections professionnelles, chut !).

Le 11^{ème} échelon est accessible au bout de 25 ans au lieu de 22 ans et le 7^{ème} échelon de brigadier accessible au bout de 16 ans et demi contre 12 ans : à vous de juger...

Le premier bulletin 100% police sur la zone sud-ouest est né

La récompense est bien méritée avec des négociations aussi rondement menées: Légion d'honneur et major RULP ! Pour nous collègues il faudra, pour certains, 20 ans pour obtenir notre

grade malgré nos week-ends sacrifiés pour avoir étudié et obtenu nos examens : à méditer.

Voilà collègue la vérité, à la FPIP nous venons de tous horizons syndicaux, nous avançons pour vous et avec vous la tête haute et droits dans nos bottes : si cette dynamique vous inspire, continuez à nous rejoindre. « La chance sourit aux audacieux ».

Merci à tous les collègues délégués et cadres qui se sont impliqués dans la rédaction de ce premier exemplaire. Nous dédions ce numéro à tous les policiers qui nous ont quitté au cours de l'année 2013. ●

David Portes

SECRÉTAIRE DE ZONE SUD-OUEST FPIP
41 ANS, BRIGADIER DE POLICE QUALIFICATION 2007
ET TITULAIRE DES 4 UV



Anna Nellberg présidente d'Europol

En tant que présidente d'Europol, je présente mes meilleurs vœux à tous les policiers français ; j'ai le privilège de représenter plus de 500 000 policiers regroupés au sein de 35 organisations représentant 27 pays. Le message que je porte est que les gouvernements devraient investir dans leurs Polices afin que les citoyens se sentent en sécurité chez eux et dans leur pays. L'incapacité à maintenir la possibilité pour la police d'assurer un niveau de service acceptable entraîne un sentiment de défiance des populations envers leurs polices et leurs gouvernements.

Afin de pouvoir permettre aux forces de police de « travailler plus intelligemment » et pour qu'elles puissent faire face aux challenges qui les attendent, j'ai indiqué des directions à prendre aux responsables de la sécurité Européenne de Bruxelles afin que des solutions politiques constructives soient trouvées. J'ai mis en avant quatre thèmes clés dans lesquels Europol pense voir la solution pour relever les challenges à venir :

1. L'Union Européenne doit veiller au bon respect des accords Schengen

Exemple : Je demande à la commission Européenne de mettre devant leurs responsabilités les états Balcaniques Occidentaux signataires des traités Schengen ou mini Schengen. Il est nécessaire que les gouvernements de l'Union maintiennent un engagement politique assurant un maintien de l'ordre interne couplé à un contrôle des frontières externes. L'austérité empêchant certains pays d'assurer ces contrôles affaiblit de facto les accords Schengen.

2. L'Union Européenne doit prendre en considération les besoins budgétaires des forces de police

Exemple : Le salaire à l'embauche d'un policier du Royaume Uni est quasiment aussi bas qu'un salaire donné par McDonalds à ses cadres stagiaires £19ko contre une moyenne de £20ko. Et avec tout le

respect dû à McDonalds, un élève policier mérite une meilleure paie. La crise a impacté à la baisse les budgets alloués aux forces de Police en Europe. Cependant, cette baisse touche de manière inégale les pays. Ces réductions budgétaires mettant en péril la vision européenne d'une force de Police étant à même de redonner confiance aux européens en matière de sécurité.

3. Les policiers n'ont pas de protection juridique efficace

Exemple : les policiers mettent leur vie en danger tous les jours pour assurer la cohésion et la sécurité de l'union européenne. À l'image de la protection dont jouissent les citoyens européens, les policiers doivent avoir accès à une couverture juridique leur permettant de se consacrer sereinement à leurs missions de protection.

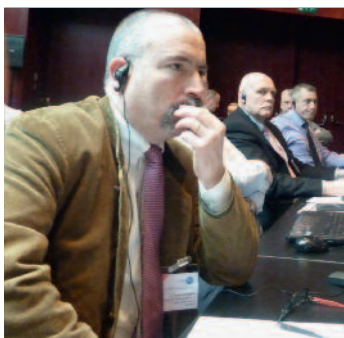
4. Promotion de l'image des polices au sein de l'UE

Actuellement, les policiers sont perçus de manières très différentes d'un pays à l'autre. Dans certains pays la Police est naturellement respectée, dans d'autres la méfiance et le soupçon dominant.

L'expérience vécue lors de ma venue en France, à Dreux et à Chartres, auprès des services opérationnels, m'a prouvé que les défis et les craintes des Policiers français étaient les mêmes que celles des autres Policiers européens.

Ces moments passés avec les policiers français m'ont permis de constater que tous souhaitent travailler dans les meilleures conditions possibles afin de pouvoir assurer leurs missions de service public du mieux possible. Je profite de l'occasion qu'il m'est donnée pour souligner le fait que les policiers français sont désolés de voir que les problèmes rencontrés en France sont aussi présents dans toute l'Europe. ●

Anna Nellberg
PRÉSIDENTE D'EUROPOL



Claude Choplin

secrétaire général fédéral de la FPIP

L'année 2013 restera dans nos mémoires comme une piètre année, à plus d'un titre. **Mes pensées vont d'abord vers nos collègues qui sont tombés en service, victimes du devoir et d'une société qui ne respecte plus rien.**

Je n'oublie pas non plus, toujours trop nombreux également, celles et ceux qui ont décidé de quitter ce monde accablés et découragés, à la fois par des problèmes professionnels et personnels, à force de désespoir et victimes du laissé pour compte ambiant. En complète corrélation avec ce qui précède, un sentiment bien réel, de dénigrement de la police et du policier en particulier, conjugué avec le découragement général, a envahi les forces de l'ordre.

On peut également se poser la question suivante : comment peut-on encore, à l'aube de cette nouvelle année, soutenir des organisations syndicales qui vous ont affublé d'un matricule (RIO) tels des pestiférés qu'on a besoin de surveiller? Ou encore d'un Code de Déontologie, véritable épée de Damoclès. Le travail des policiers est toujours plus entravé; mais qu'a-t-on

fait pour «entraver» la délinquance? Rien ou presque! Je m'adresse aux adhérents et aux délégués des principales OS concurrentes : voulez vous toujours adhérer à ces structures qui sont les complices de l'administration et qui s'arrogent le droit à muter ou à promouvoir, alors que l'administration doit être souveraine en la matière. Chers collègues, adhérents ou délégués des OS concurrentes, **ouvrez les yeux!**

Dans l'espoir d'une mutation aléatoire par manque d'effectifs ou d'une promotion digne de l'Arlésienne, faute de budget, vous faites le jeu de vos bureaux nationaux qui discutent discrètement de leurs propres intérêts.

En 2014, si comme nous, vous rejetez ce système permissif, vous pouvez le faire savoir en choisissant la FPIP qui a pour devise de SERVIR et non DE SE SERVIR. Relevez la tête, rien n'est fatalité, tout n'est qu'une question de volonté. Soyez fiers de ce que vous êtes et de l'œuvre que nous pourrions accomplir ensemble. ●

Claude Choplin

BRIGADIER DE POLICE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FÉDÉRAL FPIP

Etre une femme ou une mère dans la Police en 2014 n'est pas une chose aisée

Il devient de plus en plus difficile d'exercer notre métier tous les jours, toutes les nuits et d'être mère ou femme au foyer. L'administration ne nous aide guère à mener cette double vie.

Faire simplement valoir les jours enfants malades auprès de nos chefs de service devient un parcours du combattant. Nous n'avons aucune aide particulière pour les familles nombreuses souvent recomposées du fait de la difficulté de notre métier. Seule l'entraide familiale ou l'aide de collègues dévoués permettent la garde des enfants lors de rappels inopinés.

Il nous faut une véritable politique sociale et familiale pour tous les collègues afin de concilier notre métier et la préservation de notre vie personnelle. ●



Maryline Rouger

DÉLÉGUÉ HÔTEL DE POLICE,
GARDIEN DE LA PAIX

PAF zone Sud-Ouest

Quelques mots pour vous présenter notre bureau au sein de PAF sur la zone Sud-Ouest. Concernant nos actions nous sommes présents sur la zone et plus particulièrement au sein de la PAF Blagnac et CRA de Cornebarieau.



Nous avons dénoncé et demandé l'arrêt de l'avance des frais de missions qui fragilise l'équilibre financier des collègues. Nous avons rencontré en 2013 Madame La Directrice Zonale PAF et nous avons pu développer tous les sujets sensibles qui tiennent au cœur les collègues.

Les collègues de la PAF ne sont pas à l'abri d'agressions pour preuve l'affaire de Metz en juillet 2013 ou des unités de la police aux frontières de Metz ont été agressées sur une aire d'autoroute, par une bande armée de cutters venue libérer deux Kosovars en cours d'expulsion. Une attaque inédite et pourtant bien inquiétante. ●

Jean-Bernard Tavea

SECRÉTAIRE DE ZONE PAF

39 ANS, EN FONCTION PAF TOULOUSE,

GARDIEN DE LA PAIX TITULAIRE DES QUALIFICATIONS BRIGADIER 2011

FPIP Région Aquitaine

Aggressions, suicides, que devons nous encore subir avant que l'administration réagisse de façon plus efficace ? Les policiers sont éprouvés, usés. La démotivation frappe à notre porte. Il nous faut du soutien, de la considération et plus de respect. Aujourd'hui les policiers ont le sentiment que la seule chose qui compte pour l'administration est le chiffre et la visibilité de la police sur le terrain. Le dernier petit cadeau de l'année écoulée est un matricule et une saisie directe de l'IGPN par la population.

Le fossé se creuse de plus en plus, le corps d'encadrement et d'application est vraiment le laissé pour compte de cette administration. Demain, nous CEA, répondrons encore présents et continuerons à effectuer nos missions au service de tous, dans le respect des lois et des règlements.

La FPIP Aquitaine a poursuivi son développement et a été à vos côtés en cette année 2013 et le sera plus que jamais en 2014. Une équipe solidaire jeune et dynamique se tient à votre disposition. La transparence de notre travail est aussi une vertu chère à la FPIP : plusieurs interventions ont été effectuées auprès de toutes les autorités SGAP ou DDSP33.

« Servir et non se servir » c'est pour cela que nous sommes si différents à la FPIP. ●



Cyril Cross

SECRÉTAIRE RÉGIONAL ADJOINT AQUITAINE,

39 ANS, GARDIEN DE LA PAIX EN FONCTION AU GAJ DU COMMISSARIAT DE BEGLES

Région Poitou-Charentes

Le 3 mai 2013 une nouvelle section syndicale FPIP composée de 8 délégués s'est créée sur le département de la Charente et la région Poitou-Charentes. Pourquoi ce choix et le regroupement de plusieurs univers syndicaux? Des déçus bien entendu ! Certains ne voulant plus cautionner les syndicats dits « majoritaires » qui se servent avant même de servir. **Nous nous sommes reconnus en ce syndicat pour plusieurs idées majeures, notamment la défense des policiers, la difficulté qu'ils ont à exercer sur la voie publique et une devise qui nous est chère : « Servir et non se servir ».**

C'est pour toutes ces raisons que nous nous sommes rassemblés et unifiés pour combattre toutes les injustices que nos collègues peuvent rencontrer au quotidien.

Un autre point qui me semble non négligeable est ce sentiment de proximité et d'esprit de famille que nous avons pu constater au sein de cette structure. Qui peut dire quelles sont les personnes qui ont pu voir leurs secrétaires généraux ou nationaux venir discuter, prendre la « température » ou bien

même le ressenti des effectifs de la base au sein même d'un service sans pour autant qu'il ne s'agisse d'élections professionnelles ou d'autres faits marquants pour simplement dire « nous y étions ». Alors exit le système pyramidal, « voire de baronies » des autres syndicats. Si comme nous, vous vous reconnaissez dans ces valeurs alors n'hésitez plus et rejoignez nous.

Dès notre prise de fonction, nous nous sommes attelés à un dossier sensible concernant la fermeture ou non du commissariat de Cognac (pour toute information, le dossier est consultable au bureau régional). Nous avons travaillé avec Madame la Députée de la Charente, Marie-Lyne Reynaud le 7 juin 2013 et nous lui avons rapporté toutes nos inquiétudes. Nous avons fait part de nos propositions notamment en élargissant la circonscription et en demandant des renforts supplémentaires. Madame la Députée nous ayant entendu a sollicité M. le Ministre de l'Intérieur au travers d'une question écrite (question numéro 95). Nous avons également défendu le commissariat de Cognac auprès de la préfecture de la Charente en la personne de M. Ludovic Pacaud, Directeur du Cabinet, le 28 juin 2013. Jusqu'ici, qui a pris en compte les inquiétudes de nos collègues de Cognac ? LA FPIP représente une source de propositions et d'actions. **Sur Angoulême**, une réforme des services a dû voir le jour. Nous avons pu observer en fin d'année 2013 une grande fatigue morale et physique de fonctionnaires. Elle est provoquée par un grand nombre de décalages et de rappels. Les collègues ont dû faire face à une multitude de servitudes sur le département pendant tout l'été. Nous avons mis en garde la hiérarchie et nous sommes intervenus au niveau local et zonal.

Charente-Maritime : Nos collègues ont pu constater la présence de délégués régionaux voire nationaux en la personne de M. Claude Choplin, secrétaire général pour ce qui est du commissariat de La Rochelle et de Rochefort.



À droite, Frédéric Maurin, 43 ans, Gardien de la Paix, secrétaire régional Poitou-Charente et à gauche, Jérôme Méunier, 36 ans, secrétaire administratif.



<<<

En conclusion et pour l'ensemble de la région Poitou-Charentes nous regrettons encore une fois cette année le peu d'attribution de postes de brigadiers, 2 plus 1 rang complémentaire au titre des Qualifications Brigadier (QB) et également 2 plus 1 rang complémentaire au titre de l'examen d'Officier de Police Judiciaire (OPJ), rien pour les retraitables et rien pour le 1/9e promotion sociale.

Nous vous rappelons également que nous sommes représentés en CAPI au titre de représentant titulaire du personnel au collège des Gardiens de la Paix. Nous avons pu faire le constat qu'en 2 ans la DDSP 16 a perdu 40 effectifs sans le moindre renfort. ●

Frédéric Maurin

43 ANS GARDIEN DE LA PAIX SECRÉTAIRE RÉGIONAL
POITOU-CHARENTE

Région Midi-Pyrénées

Il faut redonner du sens à notre métier par la reconnaissance des particularités liées à notre travail. Cette reconnaissance passe par une véritable politique salariale à la hauteur de notre engagement quotidien, et celle de la pénibilité et de la dangerosité de notre travail. Pour que toutes et tous puissions accéder en temps et en heure ou après une carrière bien longue, par un examen, à un avancement bien mérité. Nous n'avons que faire des paroles nous attendons des actes. Il faudra pour aller plus loin un abandon du gel du point d'indice, de la MAP, du respect des fonctionnaires ainsi que d'une politique sociale à la hauteur.

2014 est une année électorale pour notre corps : les vendeurs de rêves vont venir vous solliciter mais n'oubliez pas la triste réalité.

La FPIP est la troisième force syndicale sur Midi-Pyrénées. Forte d'une vingtaine de délégués nous sommes présents sur tous les départements. S'engager pour chacun et agir pour tous ; nous sommes tous responsables de notre avenir. ●



Didier Gailhard

51 ANS, BRIGADIER CHEF DEPUIS 2003,
TITULAIRE DES UNITÉS DE VALEURS



Réunion régionale Midi Pyrénées, de gauche à droite : Thierry Roeser, Olivier Faucon, Isabelle Punch, Maryline Rouger, Didier Gailhard, Stéphane Zywot, Frédéric Teissier, Didier Perrin, Alain Daydé, Chris Herbaut, Jean-Christophe Dabas, Claude Choplin, David Portes, Christian Frezouls, Jean-Bernard Tavea et Jean-Jacques Subra.

Le devenir des CRS...

Aujourd'hui les heures supplémentaires sont imposées et imposables, l'IJIAT stagne depuis des années, et nous sommes corvéables à merci. Pour nous sur le terrain, ce sont des coups, des blessés et des sanctions. Il faut une véritable politique à long terme sur la gestion, le devenir et l'emploi des CRS ; nous ne voulons pas devenir les bouches trous de la sécurité. Il est fort désagréable de prendre un pavé lancé par un militant qui appartient à la même confédération syndicale, cela ne vous arrivera pas avec la FPIP Eurocop, syndicat 100% policiers. En ces temps incertains le savoir faire de nos collègues est reconnu de tous même de l'étranger. Voilà pourquoi Il faut redonner les lettres de noblesse aux CRS. ●



Vincent Dameron

BRIGADIER DE POLICE CRS19, TITULAIRE DES QUALIFICATIONS BRIGADIERS 2007

Alexandre Fernandez

BRIGADIER DE POLICE CRS28, TITULAIRE DES QUALIFICATIONS BRIGADIERS 2007



BULLETIN D'ADHÉSION

À COMPLÉTER ET À RETOURNER SOUS ENVELOPPE À :
 FPIP Hôtel de Police de Toulouse
 23, Boulevard de l'Embouchure - 31200 Toulouse
 Tel : 06 62 23 36 44 / mail : fpijsudouest@bbox.fr



NOM PRENOM.....

Date et lieu de naissance

ADRESSE domicile CODE POSTAL VILLE

>>> **Grade et service d'affectation**

>>> **Matricule**

TEL

DATE ENTRÉE POLICE :

PORTABLE

DATE ADHESION FPIP :

E-MAIL@

Fait à le

Adresse service d'affectation

Signature :

COTISATION ANNUELLE :

Cadet : 5 € / ADS : 20 € / Gardien de la paix : 60 € / Brigadier : 65 € / Brigadier Chef : 70 € / Major : 75 € / Ouvrier d'État : 35 €
 Agent Administratif : 35 € / Adjoint Administratif : 40 € / Secrétaire Administratif : 60 € / Attaché de Police : 95 € / Retraité : 30 €



Le Bulletin de la Fédération Professionnelle Indépendante de la Police - n° 1 - janvier 2014

FPIP Hôtel de Police de Toulouse - 23, Boulevard de l'Embouchure - 31200 Toulouse Tel : 06 62 23 36 44 / mail : fpijsudouest@bbox.fr

Directeur de la publication : Claude Choplin // Directeur de rédaction : David Portes // Comité éditorial : Didier Gailhard, Bruno Buch

Création et réalisation mise en page : Lorena Magee // Impression : SGI Toulouse // Tirage : 500 exemplaires

Commission paritaire : en cours // ISSN : en cours